

Inauguration de la chaudière bois installée chez Emin-Leydier à Châteauneuf-la-Forêt, le 4 vendredi décembre 2009 à 11h

L'entreprise Emin Leydier

L'usine de Châteauneuf-la-forêt est spécialisée dans la conception, la production et la vente d'emballages en carton ondulé (caisses et découpes). Ce site fait partie de la branche Emballages du groupe français EMIN LEYDIER. Le site emploie 165 personnes et produit 50 000 tonnes de produits par an, soit 85 millions de m² de carton ondulé par an.

Le projet de chaudière bois

Le projet consiste en la création d'une chaufferie bois de 6t/h permettant d'assurer l'essentiel des besoins en vapeur d'eau du site. Le but est de substituer les énergies fossiles (fioul et butane) par de la biomasse d'origine sylvicole. Le fioul lourd sera complètement éradiqué et le gaz butane conservé uniquement en secours et appoint de la nouvelle installation bois.

EMIN LEYDIER a choisi de confier à Elutis (filiale d'ELYO SUEZ) la réalisation des travaux puis l'exploitation, **avec garantie de résultats, dans le cadre d'un contrat de délégation.**

Ce choix de confier l'investissement et l'exploitation à Elutis répond au souhait d'Emin Leydier :

- de ne pas s'alourdir avec un investissement de 2 millions d'euros qui ne correspond pas directement à son cœur de métier,
- de confier à un professionnel de l'énergie la construction puis l'exploitation et l'approvisionnement en bois d'une chaudière de très grosse capacité avec une garantie de résultat.

L'entreprise Elutis est une filiale d'Elyo Suez Energie service créée en 2005 pour porter des projets de collectivités en contrat de délégation.

Le soutien aux chaudières bois fait partie des objectifs de la convention de partenariat entre la Région, l'ADEME et l'Etat dans le cadre du CPER. Le soutien à ce type de projet vise à favoriser la production de chaleur renouvelable et limiter la production de gaz à effet de serre. Ce projet répond parfaitement à cet objectif puisqu'il permet d'économiser **3500 t de CO₂ et de substituer 1500 TEP**. Les projets de cette ampleur sont très peu fréquents, on peut citer depuis le début du programme Cosylva (projet 1 000 000 € en 2004) et Jeld Wen en 2006 (projet de 1 000 000 €). Le projet d'Emin Leydier est intéressant aussi car il s'agit d'une des premières entreprise à réaliser ce type d'investissement sans être du secteur du bois et donc sans disposer de ressource interne en bois.

PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

DEPENSES		RECETTES	
Récapitulatif des investissements éligibles	Coût	Source de financement (financeur)	Montant programmé
	€ HT		€
Génie civil		Autofinancement	1 191 550
		Subvention Région (CPER)	83 150
Chaudière biomasse		ADEME	190 000
Equipements chaufferie		Crédits Européens FEDER	273 150
autres		Conseil général 87	83 150
TOTAL	1 821 000	TOTAL	1 821 000

Une convention quadripartite (Région, Département, ELUTYS et EMIN LEYDIER) a été signée le 23 février 2009. Cette convention fixe les modalités de versement des aides régionales et départementales.

Pour ce qui concerne la Région, un 1^{er} acompte de 24 945 €, correspondant à une avance de 30 % du montant de l'aide attribuée, a été versé, le 17 septembre 2009.